



Réintégration sur le sol Français après déménagement

Par **berram**, le **05/09/2016** à **00:28**

BONJOUR marque de politesse [smile4]

j'ai vécu en France de 1972 à 1983(âgé de 20 ans à l'époque) .j'ai eu une carte de séjour de 10 ans que j'ai restituée pour le retour en Algérie qui était valide jusqu'en 1990. forcé par mes parents .pourrai je demander mon retour en France ou même une naturalisation. merci